



Clohars-Fouesnant

***Record des Mardis de Clohars :
Outside Duo a rassemblé
plus de 600 spectateurs conquis !***





Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Pour rejoindre la mairie

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9H-12H30 / 14H-17H
Tél. : 02.98.54.60.09.
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H
Samedi : 10H30-12H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, à la crèche « Bateau bleu ».
Contact : Murielle GUILLEMER - 06.88.76.67.46.

Espace jeunes et ALSH, rue de la fontaine

Bruno au 06. 10. 68. 40. 65.
Ou www.espacejeunescloharsfouesnant.jimdo.com
ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans :
www.alshcloharsfouesnant.jimdo.com

Horaires de la déchèterie de Kerambris

Du 1^{er} avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30
Du 1^{er} oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H
Collecte des déchets le mardi

Horaires d'autorisation des activités bruyantes

En semaine : 8H30-12H15 / 13H45-19H30.
Le samedi : 9H-12H15 / 13H45-19H.
Le dimanche et jours fériés : 10H-12H.

■ Permanences

PERMANENCE EN MAIRIE

Assistante Sociale : Virginie Guillou, sur RDV au 02 98 76 24 24
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC) : Benoît LAGOUTTE, sur RDV au 02 98 51 61 27 (pour les jeunes de 16 à 25 ans)
Centre local d'information et de coordination (CLIC), pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponses à vos questions (prendre RDV au 02 98 51 61 27, clic@ccpaysfouesnantais.fr)
Permanences à la CC du Pays Fouesnantais (prendre RDV au 02 98 51 61 27, www.ccpaysfouesnantais.fr)

RAM (relais assistantes maternelles)

Stéphanie Lebeau et Sandra Touratier (prendre RDV au 02 98 54 61 26)
Architecte conseil : Monsieur Hubert Le Quéau, deux mardis par mois, de 11h à 12h, sur RDV au 02 98 54 60 09

CONTACTS UTILES

Bibliothèque
Mardi – mercredi – vendredi : 16h30–18h
Samedi : 10h30–12h

■ Enquête publique pour une eau de qualité



Communiqué de presse

Enquête publique relative au projet de SAGE Sud Cornouaille

Pour une eau de qualité et en quantité pour tous : votre avis nous intéresse !

Boire l'eau du robinet, se baigner dans une eau de qualité, pêcher et déguster des produits de la mer, contempler les rivières et découvrir les espèces qui peuplent ces milieux, ... Au quotidien, chacun d'entre nous est concerné par les problématiques de l'eau.

Concarneau Cornouaille Agglomération, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais et Quimperlé Communauté, mènent depuis plusieurs années des actions de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : appui des agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques, entretien des cours d'eau, sensibilisation aux pratiques de désherbage alternatif, ... Ils ont souhaité poursuivre et renforcer leurs actions en élaborant un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. C'est un plan d'actions qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser et qui dispose d'une portée juridique.

Ce document a été élaboré par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**. Véritable « parlement local de l'eau », elle réunit tous les acteurs concernés par les problématiques de l'eau : élus du territoire, usagers, (agriculteurs, pêcheurs, industriels, associations, ...) et services de l'Etat ... Ensemble, ils ont déterminé les actions et les règles pour trouver le bon équilibre entre protection de l'eau et développement.

Avant d'être approuvé par le Préfet, le SAGE doit être soumis à une **enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis**. Elle aura lieu entre le 22 août et le 23 septembre 2016 dans les 24 mairies du territoire*.

Les documents du projet de SAGE ainsi qu'un registre sont à disposition du public dans les 24 mairies durant cette période. Ils sont également téléchargeables sur les sites internet :

<http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public/SAGE-SUD-CORNOUAILLE>

<http://sage-sud-cornouaille.fr/>

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur dans différentes mairies du territoire :

- Fouesnant : lundi 22 août de 9h à 12h
- Concarneau : mardi 30 août de 9h à 12h
- Scaer : lundi 5 septembre de 14h à 17h
- Rosporden : vendredi 09 septembre de 9h à 12h
- Riec sur Belon : mercredi 14 septembre de 14h à 17h
- Fouesnant : vendredi 23 septembre de 13h30 à 16h30

Parce que l'eau est l'affaire de tous, donnez votre avis sur le projet de SAGE Sud Cornouaille !

*Les communes du SAGE Sud Cornouaille : Concarneau, Fouesnant, La Forêt Fouesnant, Melgven, Névez, Pont Aven, Riec sur Belon, Trégunc, Le Trévoux, Bannalec, Baye, Bénodet, Clohars Carnoët, Clohars Fouesnant, Coray, Leuhan, Mellac, Moëlan sur Mer, Pleuven, Rosporden, Saint Evarzec, Saint Yvi, Scaër, Tourc'h

Secrétariat de la CLE : Concarneau Cornouaille Agglomération

1 rue Victor Schoelcher – CS 50 636 - 29 186 Concarneau cedex

Tél : 02-98-50-50-17 / Fax : 02-98-60-65-42 / www.sage-sud-cornouaille.fr

Sommaire

EN PRATIQUE

- Permanences
- Enquête publique pour une eau de qualité

2

EDITO DU MAIRE

- Déclarez vos ruches

3

ACTION MUNICIPALE

- Portfolio des Mardis de Clohars 2016
- La culture pour tous... et tous pour la culture !
- La magie des mots
- Patrimoine pittoresque et plein d'allure
- Autrefois, il n'y a pas si longtemps
- Journées du patrimoine

4-10

VIE ASSOCIATIVE

- Une rentrée sous le signe du ballon rond
- Une saison au Drennec

11

VIVRE ENSEMBLE

- Clohars en chiffres et en fleurs
- Nouveau service à Clohars
- Civisme et règlementation

12

Edito du maire



Septembre 2016, la rentrée des classes s'est faite joyeusement pour les élèves de Clohars-Fouesnant, sous un soleil généreux.

Durant les vacances d'été, leur école a fait peau neuve car de nombreux travaux ont été effectués : réfection de la toiture du restaurant et de l'étanchéité des toits plats, rénovation de la peinture intérieure de la cantine, et même le ravalement de toute l'école. Les teintes ont été définies en accord avec les bâtiments de France : gris-blanc-jaune-vert et rose pour le hall d'entrée et les couloirs. « Une vraie maison de bonbons » a souligné une enseignante !

Cette joie n'empêche pas d'avoir une vigilance toute particulière dans la sécurisation des accès de l'école, dans les classes, la cour de récréation, ainsi que pour l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP). Ces nouvelles consignes ne nous empêchent pas non plus de continuer à vivre normalement.

La rentrée, c'est aussi l'heure des bilans, satisfaisants ou moins : fréquentation touristique, accidents de la circulation, dégradations etc...

Le succès des Mardis de Clohars se confirme avec de plus en plus de spectateurs. La qualité des spectacles proposés est essentielle pour pérenniser ce rendez-vous. A ce titre, je remercie notamment la commission organisatrice.

La rentrée a également eu lieu à la CCPF, avec de nombreux dossiers en cours et à venir. L'assainissement non collectif sera concerné par des décisions très importantes prises fin 2016, dans le but de permettre la réhabilitation des installations de rejets non conformes notamment.

Toutes les nouvelles compétences attribuées à la communauté des communes dans le cadre de la loi Notre (nouvelle organisation territoriale), auront-elles un impact positif sur nos impôts locaux ? Permettez-moi d'en douter très fortement !!!

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le maire
Michel Lahuec

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

Responsable de la publication : Michel Lahuec

Coordination : Isabelle Quéré

Rédaction : Michel Lahuec, Caroline Bleuzen, Yannick Connan, Philippe Rivière, Franck Salomé, Isabelle Quéré

Comité de relecture : commission communication

Crédits photos : Laurence Siohan, Yannick Connan, Franck Salomé, Philippe Rivière, Isabelle Quéré

Mise en page et impression : Imprimerie du commerce – Quimper

Dépôt légal n°41 du 3^{ème} trimestre 2016

Imprimé en France sur papier recyclé en 1300 exemplaires

■ Portfolio des Mardis de Clohars 2016



Le groupe Bordemer a fait résonner ses harmonies de chants de marins dans tout le bourg.

Le groupe de danse Breizh Line Dance a assuré le spectacle pendant le concert de musique country de Lily West.



LE temps fort de cette saison : Outside Duo a fait son show devant plus de 600 personnes.



Une soirée douce au son du jazz et de musiques brésiennes avec Amarine Jazz Quartet.



Le groupe de musique irlandaise Concarneau Irish Team a envoûté les spectateurs.



Une clôture rythmée par trois groupes qui ont animé le premier fest noz des Mardis de Clohars : Pollen, les chanteurs C.Kergourlay et YB.Kergozou et les sonneurs JN. Rivière et R. Gonidec.



■ La magie des mots

La municipalité a demandé à Catherine Marc d'organiser des ateliers d'écriture cet été. En 1 heure, et d'une main de maître, elle a fait découvrir aux participants la magie des mots.

Témoignage :

Jeudi 18 août 2016, 17h. Rendez-vous au bourg, sur l'espace où se sont déroulés les Mardis de Clohars.

A la table de pique-nique, en plein soleil, je retrouve 10 personnes : des ados, des adultes, pas d'homme ??? pour ma première séance de l'Atelier d'écriture !

Depuis un certain temps, ces personnes se retrouvent pour jouer avec les mots, me disent-elles. Catherine me donne des feuilles de papiers, et en route, ou plutôt au travail !

« *Ecrivez 10 phrases relatant des événements banals sur l'été, 10 phrases n'ayant aucun lien entre elles* », nous dit-elle. Et nous voilà partis pour des jeux avec les mots, sans aucune retenue de la part des participants, y compris moi qui était le « jeune » nouveau...

Il s'agit en fait de découvrir la magie des mots de maîtriser leur impact, de chercher leur sens. De découvrir que chacun a sa propre écriture, en fait.

Mes phrases, qui au début me paraissaient banales, ont finalement pris un sens au fil de la séance, sans que je m'en rende compte. Plus sérieusement, Catherine Marc

m'indique qu'un atelier d'écriture n'est pas un jeu mais un processus continu du développement personnel, en fonction de l'âge des participants.

Je peux simplement dire que j'y ai pris goût, que l'heure et demie passée avec ces « joueuses » m'a parue très courte, passionnante à la fois sur l'état d'esprit qui y règne, sur le rendu fait par chacun, de la plus jeune à la plus âgée, sur le plaisir pris à jouer avec des phrases, j'ai noté le mot « addiction » ! et aussi sur la découverte pour certaines d'écrire en mode « Je me souviens... » pour leurs enfants et petits-enfants.

Je n'en dirai pas plus sur les techniques employées, sur les expressions imaginées par les uns et les autres, sur les « secrets de fabrication » de Catherine Marc, vous en découvrirez plus en assistant à ces ateliers !

Avis aux candidats écrivains lors des prochaines rencontres, et surtout je lance un appel aux candidats hommes qui y trouveront comme moi du plaisir, sans même avoir une passion pour l'écriture mais simplement pour le jeu avec des mots !

Les prochains rendez-vous pour les ateliers d'écriture ont lieu le jeudi, tous les 15 jours à la bibliothèque de Clohars-Fouesnant.

Ah, j'ai oublié, un goûter était prévu à la fin de la séance... pour les gourmands !



Un groupe exclusivement féminin, joyeux et inspiré.

APPEL À VOLONTARIAT

Manon, Louise, Evan, Gaël et leurs amis vous attendent... Vous êtes libres entre 16h30 et 18h00, vous êtes à l'aise avec les jeunes enfants et vous n'avez pas oublié vos tables de multiplication ? Venez aider les élèves de Clohars qui restent en garderie à apprendre leur leçon et faire leurs devoirs. La municipalité propose de remettre en place cet échange bénéfique à tous, enfant, parent et accompagnant.

Vous pouvez contacter Marie-France Hélias, adjointe au maire en charge de l'école, en mairie : 02.98.54.60.09

■ La culture pour tous, et tous pour la culture !

Douceur, évasion, engagement, audace, émotion, maîtrise, inspiration... Le salon des arts a fêté ses 20 ans avec nombre d'artistes ayant exposé dès la première édition et avec de nouveaux talents qui montraient leurs œuvres pour la première fois. Plus de 100 tableaux étaient accrochés dans la grande salle de l'espace socioculturel. Les visiteurs ont été multiples : des fidèles du salon des arts, des touristes, des curieux, des promeneurs... ont défilé pendant les trois semaines d'ouverture.

Prix du jury :

- Daniel Larvol avec *Ozone*
- Annick Manchec-Fur avec *Le Quartz*
- Jacqueline Bougain avec *Un certain regard*.

Prix du public :

- Colette Aulnette pour *Corvée d'eau*
- Christian Parat pour le *Repos du chalutier*
- Joseph Bontonou pour *Glazik et Bigouden*

Avec le plaisir des yeux celui de l'esprit : tous les textes du concours de poésie ont été affichés pendant le salon des arts.

Inspirés par le thème « On part en vacances », Gilles Frémont, 1^{er} prix, Isabelle Guérin, 2^e prix et Hélène Charpentier, 3^e prix ont été récompensés par le jury amoureux des belles lettres.

Des dossiers gris de soucis,
Des nuits noires et blanches,
Et de pluvieux dimanches,
Des jours qui toussent,
Des trajets encombrés,
Sans allure, sans secousse,
Vers des horaires calibrés,
Pour mettre en valeur,
Un avenir indécis.

A ces erreurs de bonheur,
On a fait face,
Mais un matin tout s'efface.

Les couleurs changent,
Les rires s'échangent,
L'horizon bleu s'est rapproché,
Le téléphone est décroché,
On court mains dans les mains,
Sur d'autres chemins,
Vers un désir d'inconscience,
Un épisode d'absence,
A suivre avec prudence,
C'est un projet d'importance,
On part en vacances.

Le lauréat 2016
Gilles Frémont

Béregère Lebrun de Liliroulotte a lu
les poèmes des enfants encouragés par le jury.



Acrylique et collage, encre de chine, pastel, toutes les techniques sont appréciées par le jury.



Les œuvres marines et les personnages d'enfants sont particulièrement prisés par le public.



■ Un patrimoine pittoresque et plein d'allure

Parmi les bijoux de notre patrimoine - le château de Cheffontaines, le manoir du Squividan, ou la chapelle du Drenec - l'église Saint-Hilaire en Clohars-Fouesnant a encore attiré de nombreux visiteurs. Accueillis par Yannick Connan, ils ont pu bénéficier de riches explications. Visite guidée :

L'entrée dans le bourg est marquée par la présence de cette église pittoresque, « *une construction fort imposante, mais d'une très savoureuse irrégularité* », résume l'historien Louis Le Guennec.

Elle a fière allure avec son clocher de faible hauteur, sa nef cachée sur le côté sud par un complexe porche-sacristie-salle des délibérations. Une architecture qui date des XV^e et XVI^e siècles !



Vue générale de l'église Saint Hilaire.

Cette église s'inscrit dans un enclos qu'elle forme avec le mur d'enceinte, le porche, les échaliers faits d'anciennes pierres tombales, et la croix de granit posée sur un socle monolithe circulaire.

En entrant par le porche sud, on voit un beau groupe de la Trinité portant une inscription en lettres gothiques « *M : G : GUILLERMI : F.* », le Père et le Fils assis tenant ensemble un livre ouvert.

Entrez dans l'église et remarquez le Christ en croix dans le bas-côté sud. Puis, entre deux sablières avec motifs, admirez, dans le transept nord, une imposante descente de croix à 10 personnages du XVI^e où l'on distingue une influence flamande ou brabançonne.

A l'intérieur de l'église, vous serez tout de suite saisis par la beauté des couleurs du maître-autel en tombeau galbé, datant du XVIII^e siècle sur lequel sont greffés des éléments d'un retable du XVII^e » Vous pourrez aussi remarquer deux bas-reliefs en bois polychrome qui encadrent le tabernacle ; ils représentent l'Annonciation et l'Assomption.

Deux autres autels sont installés dans les transepts sud (avec retable à tourelles) et nord (en provenance de la chapelle de Bodinio). Remarquez au-dessus du tabernacle de ce dernier un tableau contemporain représentant

sainte Véronique, patronne des photographes, ce tableau, réalisé par Vonnick Caroff, artiste peintre de Pont-Croix, mélange le traditionnel et le contemporain !

Vous avez au passage regardé les vitraux dont ceux situés dans les transepts nord et sud sont du XVI^e siècle. Admirez la puissance et la beauté des couleurs de ces vitraux, représentant au nord saint Christophe et la Déploration, au sud la Vierge à l'Enfant et saint Maurice.

De nombreuses armoiries sont visibles sur ces vitraux, témoins des familles de Clohars-Fouesnant qui ont participé à la construction de l'église et à la vie de la commune.

En ressortant de l'édifice, ayez une pensée pour un ancien maire de Clohars de 1821 à 1823, Aimé Désiré Calloch de Kerillis, ancien propriétaire du domaine de Cheffontaines, dont la pierre tombale est placée au sud de l'église près du porche.

Vous verrez aussi sur le mur sud un ancien cadran solaire avec décoration d'ardoises, une grille en fer forgé défendant la fenêtre de la salle des délibérations située au-dessus de la sacristie de l'église, et enfin une frise de petits cavaliers sur le sommet du pan coupé voisin.

Au fait, quelle est l'origine de saint Maurice, l'un des deux saints, avec saint Hilaire, ayant donné leur nom à cette église ????

Vos réponses sont attendues en mairie à l'attention de l'adjointe culture et seront publiées dans le prochain Kelou (janvier).



Détail du clocher

■ Autrefois, il n'y a pas si longtemps....

Marie-Joëlle se souvient de l'école de Clohars, « l'école laïque » comme on disait à l'époque, pour la distinguer de l'école religieuse.

Monsieur Rospars était son professeur. Il est arrivé en 1957. Nous étions entre 30 et 40 élèves répartis en seulement deux classes, selon les âges : la grande classe, l'équivalent des CE2-CM1-CM2, et la petite classe, soient CP-CE1.

La classe était donnée dans l'ancienne salle communale, celle qui accueille aujourd'hui le centre de loisirs et la cantine. Dans ce bâtiment, il n'y avait donc que ces deux classes.

Un peu plus loin, se trouvaient un petit coin mairie et la maison de monsieur et madame Rospars. L'épouse de l'instituteur préparait le repas dans son garage, pour le service de la cantine du midi.

Les élèves déjeunaient dans la cuisine personnelle du couple. Les filles de la grande classe participaient : elles étaient divisées en deux groupes pour assurer le service, la vaisselle et le nettoyage. Elles n'avaient donc pas de récréation à midi.

Certains élèves venaient de Menez Saint-Jean à pied. C'était loin, mais cela laisse de bons souvenirs....



■ Les journées du patrimoine

Avec ses partenaires fidèles, la commune de Clohars a partagé son riche patrimoine avec des visiteurs toujours enjoués et conquis : les Amis de la chapelle au Drenec, les Amis du Squvidan, le musée départemental breton et Rando Clohars au manoir, monsieur Brélivet et son association de véhicules anciens, Yannick Connan à l'église Saint-Hilaire, monsieur le Comte à Cheffontaines, Raymonde Philippe et le club de généalogie, Foen Izella et ses recherches historiques, monsieur et madame Le Pape et leurs fers à repasser, monsieur Hemme et sa collection de papillons, le Korollerien Bénodet avec ses coiffes et costumes, et les élus pour vous conduire en navette et assurer votre sécurité. Bravo et merci à tous pour ces belles journées de découverte et de partage.



L'exposition permettait d'admirer aussi des cartes postales anciennes, des photos d'époque dont des jeunes mariés du début du siècle à Clohars-Fouesnant.



Monsieur et madame Le Pape sont intarissables sur les techniques de repassage des différentes époques et de différents pays.



Connaisseurs et passionnés admirent les belles mécaniques américaines, anglaises et françaises



L'histoire familiale du château de Cheffontaines captive l'auditoire de monsieur le comte.

■ Une rentrée sous le signe du ballon rond

Après le beau parcours de l'équipe de France de football à l'Euro 2016, l'école de foot de Clohars vous invite à venir essayer et pratiquer ce sport collectif au stade communal, au bourg.

D'ailleurs, un groupement féminin du pays fouesnantais a vu le jour. Il est opérationnel depuis la rentrée. Chaque joueuse est licenciée dans son club respectif et peut jouer avec son club et aussi avec le groupement féminin.

Pour tous renseignements complémentaires et essai possible, contactez : Franck Salomé, responsable école de foot, au 06.51.55.72.74.

Le foot est accessible à partir de 5 ans, pour les filles comme pour les garçons.



■ Une saison au Drennec

Les Amis de la chapelle n'ont pas failli à la mise en œuvre des deux traditionnels pardons de l'été sur la commune. Le pardon de St-Alar et son ancestrale bénédiction des chevaux, le 1^{er} dimanche de juillet a été quelque peu gâché par la pluie le matin, mais il n'a pas pour autant découragé les cavaliers d'Equi Bro Foen et les amateurs de crêpes.

Celui de Notre Dame Du Drennec, le 15 août, a été salué par un grand soleil et une forte chaleur, rendant l'ombre des grands arbres fort agréable pour les 400 fidèles venus prendre part à l'office religieux en plein air. Après la vente de gâteaux, c'est près de 300 convives qui se sont retrouvés pour le traditionnel ragoût, unanimement apprécié. Au sortir de table, on pouvait se défouler sur les jeux en bois installés sur le site et déguster encore une crêpe, déambuler parmi les exposants : les écrivains Louis Bertholom *poésie*, Annick Le Douget *histoire judiciaire*, Bernard Larhant *policien*, Foen Izella, *histoire locale*... et les artistes Barbara Larhant, *créations en vitrail*, Maridée, *sculpture, peinture*... Cette année, l'association avait fait

une place à Pakiganway, une association qui œuvre pour les enfants des Philippines.

Dans la chapelle, Les Radford (couple de musiciens anglais) assuraient des intermèdes musicaux de différents styles celtique, Moyen Age, Renaissance... Ils exposaient aussi leur incroyable collection d'instruments anciens. A l'extérieur, les plus jeunes ont profité de la pêche à la ligne et d'un petit manège qui va devenir un incontournable des pardons.

Entre temps, l'association a œuvré au Drennec : entretien des lavoirs, jardinage, plantations, installation de bancs en bois, rénovation des sculptures...

Après avoir ouvert au public en juillet et août, les Amis de la chapelle ont bouclé la saison en faisant découvrir la petite église, son site et aussi son histoire lors des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre.

Rendez-vous en 2017, les Amis de la Chapelle du Drennec fêteront leurs 35 ans.



La messe en plein air du pardon du Drennec, le 15 août.

Clohars en chiffres et en fleurs

Les prix communaux du concours des jardins fleuris 2016 ont été remis début octobre.

Le jury a sélectionné les meilleurs aménagements dans trois catégories :



Pas la folie des grandeurs, juste des idées, de la couleur et un peu d'huile de coude pour agrémenter son jardin et le cadre de vie.

- 1^{ère} catégorie - établissements accueillant la clientèle touristique : 1^{er} prix au Camping du port de plaisance, qui a obtenu aussi le 2^{ème} prix au concours intercommunal
- 2^{ème} catégorie - maison avec jardin très visible de la rue : 1^{er} prix à madame Josiane Mannequin
- 3^{ème} catégorie - espace le long de la voie publique : 1^{er} prix aux Amis de la chapelle du Drenec qui ont également reçu le 2^{ème} prix au concours intercommunal

Félicitations aux participants !

Pour l'édition 2017, n'hésitez pas à vous préparer dès cet automne ou au printemps, et inscrivez-vous en mairie pour remporter des prix « fleuris » et agrémenter encore votre jardin, partager votre talent de main verte, encourager nos plus jeunes citoyens aux vertus du jardinage... et embellir notre cadre de vie.

Nouveau service à Clohars

Une borne de rechargement électrique pour véhicule est disponible au bourg. Située devant le bâtiment du restaurant scolaire, elle fonctionne en libre-service 24H/24. Deux places de stationnement sont réservées à cet usage. La troisième place de parking reste accessible à tous.



Hybride ou 100% sur batterie, branchez votre voiture à Clohars !

Règlementation, civisme et responsabilité collective

Les espaces verts ont une influence considérable sur nous. Ils ont des vertus apaisantes, améliorent la qualité du cadre de vie, ont un intérêt écologique et/ou paysager, apportent l'ombre et la fraîcheur l'été, renouvellent l'oxygène de l'air, régulent l'hygrométrie, etc.... Cette présence salubre à certains égards peut, dans certains cas, présenter des inconvénients.

Aussi, leur implantation pas toujours très appropriée et leur croissance peuvent poser des problèmes de voisinage, mais aussi au niveau de l'accessibilité.

La présence de racines déformant le revêtement du trottoir, de feuilles mortes et de fruits (marrons, poires...) sur le sol peut aussi être gênante voire dangereuse pour les personnes valides, comme pour les personnes à mobilité réduite.



Une haie de forsythia bien entretenue.

Sur le domaine privé, ce sont les propriétaires qui doivent entretenir les arbres et toute végétation débordant sur l'espace public, voire risquant de tomber sur les trottoirs. Leur responsabilité civile peut être engagée lorsqu'une haie crée un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

Un geste civique indispensable qui peut aussi être proposé dans votre voisinage aux personnes âgées qui peinent à assurer cet entretien. C'est aussi cela vivre ensemble.

Un geste civique indispensable qui peut aussi être proposé dans votre voisinage aux personnes âgées qui peinent à assurer cet entretien. C'est aussi cela vivre ensemble.

Forum des associations

Le forum des associations a permis à de nombreux Cloharsiens de trouver une activité. Les visiteurs ont même eu droit à une démonstration de danse en ligne avec Breizh Line Dance.



Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie - 29950 CLOHARS-FOUESNANT.
Tél. : 02 98 54 60 09
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.

Dépôt légal n° 41 du 3^{ème} trimestre 2016
Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

